



LES ÉCHOS DE SAINT-MAURICE



DES NOUVELLES DU SERVICE TMP-ALSH



Durant les vacances de fin d'année, les enfants de l'ALSH ont pu profiter de diverses activités. Ils ont débuté 2014 en beauté avec une journée à Lyon, durant laquelle ils sont allés au cinéma voir « La Reine des Neiges ». Ils ont aussi découvert de nouveaux jeux à la ludothèque « Quai des Ludes ».

Concernant le temps méridien, en début du mois, a eu lieu la première grande réunion du conseil de cantine. Temps durant lequel ses jeunes élus de l'école élémentaire ont pu donner leurs avis sur le déroulement du temps méridien (repas, temps d'animation). Les enfants nous ont fait part de leurs idées qui vont, pour la plupart, pouvoir être mises en place. Pour les écouter, étaient présents les adjoints à la restauration et à l'enfance, un représentant de la société de restauration, la directrice de la DEJ, l'agent en charge des marchés publics et le responsable du service TMP-ALSH.

Actuellement, les mercredis, les plus jeunes (3-5 ans) réalisent des créations sur le thème de l'hiver ainsi que des décorations pour leur salle d'activité.

Les plus grands (6-13 ans) se sont donné comme projet, en préparation des Jeux Olympiques de Sotchi, la construction d'une maquette du « village olympique ».

Les après-midis sont réservés à la découverte et à la pratique de jeux de plein air.

Attention... les vacances d'hiver arrivent à grands pas.

RAPPEL : l'accueil de loisirs sera ouvert du 3 au 7 mars et du 10 au 14 mars.

Dès maintenant, vous pouvez inscrire vos enfants en Mairie. Les permanences ont lieu les lundis de 14h à 17h et les jeudis de 14h à 18h45.

La commission administrative de révision des listes électorales s'est réunie 4 fois en vue des élections futures. Elle a procédé cette année à 128 inscriptions (dont 45 jeunes de 18 ans) et à 75 radiations. Le bureau n°1 compte 1201 inscrits et le n°2 en compte 1283.

Inscription à l'école maternelle pour l'année scolaire 2013-2014

Pour les enfants nés en 2009, 2010 et 2011 qui ne sont pas encore scolarisés dans notre école, les inscriptions auront lieu : de 15 h à 18h30, les lundis 17 et 24 mars et les mercredis 19 et 26 mars.

Seront pré-inscrits dans l'attente de connaître le nombre de places disponibles, les enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 31 août 2012 :

lundi 7 et mercredi 9 avril de 15 h à 18 h.

Avant l'inscription : Procéder à la mise en admissibilité sur base élèves à la mairie (vous munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile)

À l'inscription, présenter les pièces suivantes : le livret de famille, le carnet de santé, les numéros de téléphone (travail, domicile, portable) et le numéro de sécurité sociale.

Pour toute question ou demande particulière : téléphonez au 04 78 55 21 39, le lundi ou adressez un mail avec vos coordonnées à ce.0010277w@ac-lyon.fr

La directrice, Mme Dufaud

- Ont participé à ce journal :
- Jacqueline Accardo
 - Sylvie Belamie
 - Catherine Briday
 - Benoit Brodriez
 - Serge Cacciatore
 - Joëlle Chanal
 - Jeannine Decoeur
 - Cémicha Mallen
 - Marc Micoud
 - Michel Rivory
 - Daniel Rosique
 - Yves Roux

Des permanences de consultation gratuite d'avocat se tiendront en Mairie de Miribel les mercredis 19 février, 19 mars et 16 avril, de 9h à 12h.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

lundi, mercredi, vendredi :
8 h à 12 h et 14 h à 17 h
mardi, : 8 h à 12 h et 14 h à 18 h
jeudi : 8 h à 12 h et 14 h à 19 h
Tel. 04 78 55 14 08

e-mail : mairie@saint-maurice-de-beynost.fr
<http://www.saint-maurice-de-beynost.fr>

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE :
(Z. I. de la Tuilière à Miribel)
Du lundi au vendredi :
de 9 h à 12 h
et de 15 h à 18 h
Le samedi :
de 9 h à 18 h

AGENDA

Sam 1 : repas des Anciens de Toray

Mar 4 : Théâtre enfants, Artemis, 18 h et 19h30

Mer 5 au sam 8 : le mois des Antilles, Artemis

Jeu 6 : art floral « février mal aimé », 13h30 et 20h, Artemis

Ven 14 au dim 16 : week-end raquettes dans le Vercors, Artemis

Sam 15 : repas de la Saint Valentin, de CLARA, salle des Fêtes, 19h30

Sam 22 : AG de l'UNCAFEN, salle des Fêtes

Dim 23 : repas de la Croix Bleue, 12h, salle des Fêtes

Ven 28 : café théâtre « Les consanguins », Artemis, 20h30

Permanences de Mme Lydie Pons, adjointe

aux affaires sociales :
les mardis
25 février et 18 mars
De 14h à 15h30

ÉTAT CIVIL

Naissances

Wassila ECHAIB, 23 déc.
Ismaël ECH-CHAALI, 27 déc.
Anila BISLIMI, 2 janv.
Wahil MECHERI, 4 janv.
Lucas DUTHEIL, 9 janv.

Décès

Jack PAGET, 26 déc.

PERMANENCES DES ÉLUS Sur rendez-vous auprès du secrétariat

- * 1 fév. : Lydie Pons
Adjointe aux affaires sociales
- * 8 fév. : Françoise Roy
Adjointe aux finances
- * 15 fév. : Eveline Guillet
Adjointe à la voirie
- * 22 fév. : Catherine Briday
Adjointe à l'enfance

UNE NOUVELLE DÉLÉGUÉE DU PROCUREUR

Depuis le 1^{er} janvier, Marie-Dominique Alcina occupe la charge de Délégué du Procureur de la république.

Petit rappel :

le délégué est soumis à la seule autorité du Procureur de la République, et n'a de comptes à rendre qu'à lui seul. Le procureur le saisit, dans le cadre d'infractions qualifiées dont les auteurs (primo délinquants majeurs ou mineurs) reconnaissent les faits. Après un rappel à la Loi, le délégué est chargé d'appliquer les mesures décidées par le parquet (réparation des dommages, régularisation, indemnisation de la victime... Ou orientation vers une structure adaptée sanitaire, psychologique ou sociale..., médiation pénale), ceci dans un esprit pédagogique. Ces mesures alternatives aux poursuites pénales ne sont normalement proposées qu'une seule fois aux auteurs d'infractions.

Le Délégué ne fait aucunement fonction de Juge. De ce fait, il n'a pas de permanence, ni de compétence pour renseigner.

Habilitée depuis le 05/09/2013, Madame Marie Dominique Alcina a prêté serment le 17 octobre 2013.

Depuis, elle a suivi les entretiens du Délégué précédent, Roger Berthe, en fonction depuis 2002.

Elle tient à rendre hommage à ce dernier dont elle a apprécié la rigueur, l'engagement et l'approche pédagogique pour rappeler à la Loi les personnes convoquées.

Roger Berthe, lui, est content de constater que la personne qui lui succède, de par sa formation juridique et sociale, est très intéressée par sa mission qu'elle veut mener avec rigueur, et avec le même état d'esprit également.

Le bureau du Délégué, sis à la Sathonette pour le moment, doit être le prolongement du tribunal. La personne convoquée par le Procureur, le « mis en cause », doit comprendre la gravité de son acte, connaître la peine qu'il pourrait encourir, devenir acteur de la réparation de son infraction et des mesures prises pour éviter la récidive. Nous souhaitons la bienvenue dans ce poste à Mme Marie-Dominique Alcina.



SOMMAIRE

- Et pendant ce temps à la mairie**
 - La Sathonette : fin d'une rumeur
 - La réforme des rythmes scolaires
- Ça bouge à Saint-Maurice**
 - Vœux 2014
 - Théâtre jeunesse
 - Réseau 11/18
 - Artemis : agrandissement
 - Repas des rois
 - Du côté des sapeurs pompiers
- Du côté des associations**
 - Ain Sud Foot : tournois internes et stages
 - Contes en bibliothèque
 - Concours « graines de lecteurs »
 - Destination Antilles
 - Art floral
- Vie pratique**
 - Le service TMP ALSH
 - Inscriptions à l'école maternelle
- Supplément**
 - Club Amitié Loisirs
 - Artemis : Projet social
 - Boxe française
 - Convivialité au Tennis
 - Chenilles processionnaires : danger !

SATHONETTE : LA FIN D'UNE RUMEUR

Témoignage de Rachel MAZUIR, Président du Conseil Général de l'Ain :

« Le site de la maison d'enfants à caractère social Grand Casset, à la Boisse, devenue maison Georges Lapierre en 2005, a été acquis par le Département en 1995, qui a rétrocédé une partie de la propriété à la Région en 1998, pour la construction du lycée.

La maison d'enfants a une capacité d'accueil de 38 places sur site : 14 places en appartements autonomes pour les majeurs et 12 places de placement à domicile dans le cadre du SAFRen (Service d'Accompagnement Familial Renforcé). La dotation attribuée pour 2014 par le Département s'élève à 2.284.402,68 euros pour les 3 services dont 1.714.059,30 euros pour la maison d'enfants.

Contexte actuel : Depuis plusieurs mois, le bâtiment accueillant la maison d'enfants connaît une évolution des fissures qui apparaissent maintenant sur toute la hauteur et la largeur. Les problèmes révélés en 1968 avaient évolués en 2008 et se sont nettement accentués en novembre 2012. Les services du Département ont mis en place un suivi et organisé différents contrôles pour vérifier l'ampleur du phénomène et son évolution.

Les investigations géotechniques menées sur le site ont démontré qu'il s'agit d'un glissement de terrain situé entre 10 et 15m de profondeur, glissement qui ne peut pas être côtelé avec les travaux réalisés par la Région Rhône Alpes sur la parcelle située en contrebas. Le phénomène dépend essentiellement de la pluviométrie explication probante puisque les principaux mouvements de novembre 2012 et mai 2013 ont eu lieu à la suite de périodes très pluvieuses.

Le bureau de contrôle après visite des lieux confirme que :

L'état actuel de fissuration du bâtiment remet en cause sa solidité.

Le tableau des relevés sur l'année 2013 indique que la fissuration connaît une augmentation plus forte depuis juin 2013.

De nouvelles fissures apparaissent régulièrement, indiquant que des points de ruptures sont apparus dans le bâtiment.

L'isolement de la chaufferie n'est plus respecté du fait des fissures qui mettent en péril le degré coupe feu.

L'installation de gaz ne peut plus être fixée à des éléments stables de la construction.

Les installations électriques subissent d'importantes contraintes de traction. »

Pour toutes ces raisons, le bureau de contrôle conclut à la nécessaire évacuation du bâtiment au plus tôt.

Situation actuelle de la Sathonette :

Acquis il y a une vingtaine d'années, ce bâtiment n'a jamais trouvé d'occupation pérenne excepté l'Ecole de musique pendant 7 ans qui l'a quitté pour économiser les coûts de fonctionnement très importants.

A ce jour, ce bâtiment a coûté aux contribuables entre son acquisition et les travaux de remise en état 1.500.000 euros.

Conserver vide un bâtiment qui nous a coûté aussi cher est une très mauvaise utilisation de l'argent public investi sur ce site.

Une convention d'occupation d'un an du bâtiment de la Sathonette est en cours de signature avec l'association « La jeunesse au plein air Rhône-Alpes » à qui le Conseil Général a délégué la prise en charge au quotidien des enfants confiés au Président du Conseil Général de l'Ain. Seuls les services administratifs s'installeront à la Sathonette. Cette location rapportera à la Commune de Saint Maurice de Beynost : 100.000 euros par an. Cette occupation se fera aux heures d'ouverture type « bureau » et ne réduit en aucune façon la jouissance du parc, du restaurant scolaire et du centre aéré.

Quel que soit l'avenir du domaine de la Sathonette, la priorité est de ne pas gêner NOS ENFANTS et les visiteurs qui y sont admis le week-end.

Dans un second temps, le Conseil Général a missionné la SEMCODA pour créer une petite extension en vue de l'accueil d'une trentaine d'enfants confiés au Président du Conseil Général de l'Ain.

Ces enfants connaissent des difficultés familiales liées soit aux addictions de leurs parents, soit au handicap de leur mère ou encore à des violences familiales, mais également à des carences éducatives graves ou des situations de désintérêt parental.

L'ensemble des mineurs a été placé dans le cadre de mesures de protection de l'enfance. Bien sûr leurs situations familiales dégradées entraînent chez eux des difficultés dues à la souffrance liée à leur contexte familial, **MAIS aucun, à ce jour, n'a commis des actes délictueux entraînant une mise en examen ou un suivi par la protection judiciaire de la jeunesse.**

De plus, l'association « La jeunesse au plein air » n'est pas agréée par le Ministère de la Justice pour accueillir des enfants délinquants !!! Ce ne sera donc pas le cas à la Sathonette.

Témoignage de Christian DEYRIE, Directeur de la Maison Lapierre de 1986 à 2006

« Que peut-on donner lorsque l'on n'a rien reçu ? », telle est la problématique des enfants et adolescents accueillis au sein de la maison d'enfants Georges Lapierre, qui définit ainsi sa principale finalité : faire en sorte que l'on puisse apporter aux jeunes, les besoins de « Vie » et de « Sécurité », puis dans un second temps : essayer de leur transmettre l'autonomie nécessaire pour qu'ils s'insèrent dans la vie de la Cité. La complexité de leurs fonctionnements n'a aucun rapport avec une quelconque délinquance mais avec des souffrances familiales vécues.

Souvent, ils préfèrent ne pas se faire remarquer.

Une attention particulière à prendre en compte : l'utilisation des mots « papa » ou « maman » ou les deux... Des résonances peuvent provoquer des dissonances activant des réflexions ou comportements quelque peu inadéquats, comme tout un chacun...

Parfois, ils se font remarquer : en septembre 2013, un ancien pensionnaire de la maison s'est vu remettre les insignes de chevalier de la légion d'honneur à Bercy : j'y étais présent...

Témoignage de François DROGUE, Maire de la Boisse

« J'ai été élu Maire en 2001 à la Boisse où se situe la Maison Georges Lapierre. Depuis le début de mon mandat, je n'ai rencontré aucune difficulté avec les enfants de cette Maison, qui fréquentent régulièrement les écoles de la Boisse ainsi que le lycée situé sur ma commune. Ce ne sont EN AUCUN CAS des délinquants. »

A la vue de ces témoignages qui vont tous dans le même sens, celui d'une aide indispensable apportée aux enfants en détresse, voire en danger, la commune de Saint-Maurice-de-Beynost s'enorgueillit de contribuer à améliorer la qualité de vie et l'éducation des enfants. A Saint-Maurice-de-Beynost, nous avons une longue expérience dans le domaine éducatif et social. Nos structures scolaires et associatives (écoles, crèche, centre socioculturel, clubs sportifs) sont autant d'équipements qui permettront à ces enfants de vivre enfin dignement leur jeunesse.

DESTINATION ANTILLES FRANÇAISES DU 8 AU 25 FÉVRIER

Premier d'une longue série que vous proposera ARTEMIS, le voyage aux Antilles Françaises a mobilisé toutes les énergies du Centre Socio Culturel depuis plus d'un mois. Bénévoles, administrateurs, salariés, adhérents, chacun a apporté son énergie, sa créativité, ses compétences et consacré de son temps libre à ce beau projet. Cuisinières, couturières, décoratrices, peintres, retraités, jeunes mamans, enfants : les boîtes à fabriquer d'ARTEMIS ont tourné à plein régime pour mettre ARTEMIS aux couleurs et aux saveurs des Antilles. Culture, nature, histoire sont les thèmes de ce mois qui aura 5 temps forts :

- du 8 au 25, exposition de la Bibliothèque départementale : «Portraits des Antilles françaises». 15 panneaux de 1m x 1,5 m exposés dans la «rue» sur la «mezzanine» et à la bibliothèque, des livres mais aussi des musiques et des images.

- Inauguration samedi 8 février avec une soirée Antillaise : repas, musique et danse. Grâce à Nicole, bénévole qui animera les ateliers cuisine, à l'académie de Musique et de Danse qui assurera bénévolement la soirée musicale, cette soirée sera exceptionnelle. Au menu : accras de morue, poulet colombo et flan coco, biguine, zouk et percussions.



- Clôture : mardi 25 à 20 h, "Outremer", les Antilles en poésie avec les ateliers théâtre jeunes et les troupes adultes.

- «Contes créoles» autour d'un tapis à histoires réalisation maison diablasses, tortues, graines de giraumon, oranger et souffrière. «Yééé Krik ?» dira la conteuse «Yééé Krak !» vous répondrez.

- «Grimpez au cocotier !» Jeu interactif pour les scolaires, l'ALSH et les groupes (sur réservation). Lancez le dé pour accéder au quiz qui vous guidera à travers l'expo. Mais attention aux chutes de noix de coco et aux cases pièges !

Comment embarquer pour les Antilles ?

- Ateliers cuisines avec Nicole.

Vendredi 7 de 20h à 22h :

apprendre à faire une marinade. Samedi 7 de 9h à 11h : faire des flans coco, de 11 à 13h et de 14h à 16h : faire les accras et le poulet colombo. Chacun des ateliers propose 5 places sur inscription.

- Ateliers déco : jeudi 6 et vendredi 7

- Soirée Antillaise : P.A.F. 8 € (ANCV et BTL acceptés).

Réservations jusqu'au mardi 4 février.

- Soirée Poésie : P.A.F. 2 €.

- Exposition : les groupes sur réservation.



ART FLORAL

Ouverture d'un cours en soirée

Ludivine, l'artisan fleuriste mauricienne séduit de plus en plus d'élèves lors des cours à ARTEMIS le jeudi de 13h30 à 15h30. La séance de janvier a donné un avant goût des Antilles, de ses couleurs et de ses chaleurs. En vedette du bouquet : les oiseaux du paradis. Les fleurs dominaient, les gerbérias et l'anturium blanc, les branches de la plante se mariaient avec la rondeur verte des feuillages. Couleurs et douceurs qui avaient attiré des papillons, touches feutrées pour des envolées aux pays des rêves ensoleillés.

Pour répondre à la demande, Ludivine proposera dès février un cours en soirée de 20h à 21h30.

Inscriptions à ARTEMIS 04 78.55.13.90 ou accueil@artemis-smb.fr ou 04.78.55.62.28 mati_flore@bbox.fr



AIN SUD FOOT : TOURNIS INTERNES ET STAGES

Les catégories de foot animation sont particulièrement choyées à Ain Sud. De 6 à 13 ans, pas de compétition mais une pratique ludique et festive qui n'empêche pas le sérieux. Avec 30 enfants par classe d'âge en moyenne, la pépinière d'Ain Sud fait grandir de nombreux talents. L'encadrement diplômé avec plusieurs Brevet d'état est supervisé par Franck Grava. La période hivernale est celle des tournois en salle. Afin d'éviter les longs déplacements et d'optimiser les temps de jeu, Ain Sud propose des tournois « maison » grâce à la mise à disposition des gymnases de Beynost et de Saint-Martin par la CCMP. Alternant ateliers techniques et jeux basés sur la motricité, chacun dimanche rassemble une cinquantaine de jeunes footballeurs par catégorie.

Pour les vacances d'hiver, Ain Sud propose des stages multisports et animations, ils sont ouverts au non licenciés. Les jeunes concernés sont nés entre 1999 et 2006. La formule est en demi-pension (repas de midi et goûter à 16h). Ateliers motricité et adresse pour le foot mais aussi de la piscine, du badminton, du tennis de table, une sortie à la patinoire, au lazer game ou soccer five.

Inscription à Ain Sud foot : renseignements auprès de Franck Grava 06.59.23.28.64

Dates des stages : du 3 au 7 mars, du 10 au 14 mars, tarifs 125 euros pour les licenciés 150 euros pour les non licenciés.

Rendez vous d'Ain Sud foot : Grand loto le dimanche 2 Mars à 14h au Mas de Roux à Beynost



CONTES EN BIBLIOTHÈQUE

En famille, en groupe, chaque semaine des contes différents



« 3 petits grains de riz » avec les nounous pour fêter la nouvelle année, Mademoiselle Li a séduit.



« La coccinelle musicale » avec Caroline, percussions, appeaux, flûtes, les enfants ont recréé le jardin de la coccinelle et ses déboires avec la sorcière.

« Le crocodile de la crèche ». Certains viennent en bus, d'autres en voiture, à vélo ou à pied à la bibliothèque. Les « grands » de l'EAJE viennent en crocodile, véhicule breveté « sécurité : patte, petites menottes ».



« Le p'tit bonhomme des bois ». Rencontres surprises dans ce conte randonnée, illustré par un raconté-tapis pour les classes de petits tout-petits de l'école maternelle.

CONCOURS « GRAINES DE LECTEURS »

Dans le cadre de son « bébébus » la Direction de la Lecture Publique (Bibliothèque départementale) propose un prix littéraire « Graines de lecteurs ». Deux catégories sont proposées 0 à 3 ans et 3 à 5 ans avec cinq livres dans chacune d'elle. Le concours durera jusqu'au 15 avril et pendant toute sa durée les albums concernés seront en lecture libre dans l'espace petite enfance de la bibliothèque. Chaque petit lecteur inscrira ses préférences sur un tableau récapitulatif. (un indice visualisé par des fleurs). Le vote de la bibliothèque de Saint Maurice sera transmis à Bourg pour désigner le lauréat dans le département. L'inscription et la lecture sur place sont ouvertes à tous adhérents ou non. Bonne lecture et bon vote.



LA REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Après les concertations engagées depuis février 2013 au niveau des communes de la CCMP, dans les différentes municipalités et avec l'ensemble des partenaires éducatifs, des grands axes se sont dégagés quant aux objectifs et à l'organisation du Temps d'Activités Périscolaires (TAP).

1) Au niveau de l'intercommunalité (porté par Saint-Maurice-de-Beynost)

Des réunions régulières, pilotées par la commune de Saint-Maurice-de-Beynost ont permis d'aboutir à :

- ◇ Une volonté partagée de **construire un projet éducatif de territoire pour juin 2014**, sésame pour obtenir voire pérenniser les aides de l'Etat. Les objectifs généraux et communs validés par les élus des communes de la Côtère sont :
 - Favoriser l'ouverture sociale, culturelle et sportive des jeunes et des enfants en recherchant une plus grande mixité sociale.
 - Transmettre aux enfants et aux jeunes les valeurs de citoyenneté.
 - Conforter les familles dans leur rôle en favorisant leur implication et leur mobilisation au sein de la communauté éducative.
 - Développer et renforcer le partenariat.
- ◇ Une volonté de **ne pas accroître les inégalités** en faisant porter par les familles le coût de la réforme. Pour les TAP, la gratuité semble se dessiner sur le territoire.

Ces 2 axes seront appliqués sur notre commune.

2) Au niveau de Saint-Maurice-de-Beynost

Les concertations avec les partenaires éducatifs (enseignants, parents) ont permis de valider :

- ◇ Les **nouveaux horaires scolaires** (rencontre du 18/06/2013) :

École élémentaire :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 8h45 - 12h00 / 14h15 - 16h15
Mercredi : 8h45 - 11h45

École maternelle :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 9h00 - 12h15 / 14h00 - 16h00
Mercredi : 9h00 - 12h00

- ◇ La mise en place des **principes d'organisation du TAP** (rencontre du 23/01/2014) :

- Les objectifs poursuivis s'inscrivent dans ceux du projet de territoire.
- Les activités seront gratuites pour les familles mais sous condition d'assiduité des enfants inscrits.
- Elles seront facultatives.
- Elles seront organisées après le temps de classe soit :

École élémentaire :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 16h15 - 17h00

École maternelle :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 16h00 - 16h45

Pas de TAP les mercredis pour les 2 écoles.

- Elles seront organisées sur les sites scolaires sans utilisation des salles de classe.
- Des packs d'activités seront proposés aux enfants, par cycle allant de vacances à vacances (soit 5 cycles sur l'année scolaire).

- ◇ La mise en place d'**inscriptions anticipées à partir de juin 2014**.

Mais des questionnements persistent :

Pour l'école élémentaire, la liaison entre les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) sous la responsabilité des enseignants et le Temps d'Activités Périscolaires (TAP).

La prise en compte de la spécificité de l'école maternelle notamment pour les petits et tout-petits. Pour cette tranche d'âge, il est envisagé d'assouplir le rythme des TAP et les conditions d'assiduité pour ne pas surcharger la journée de l'enfant. Notre réflexion se poursuit.

Une concertation à engager avec les associations mauriciennes et intercommunales pour un soutien bénévole à la mise en œuvre des activités du TAP. La logistique principale étant assurée par nos agents.

Le projet avance, il reste à affiner, à préciser mais notre espoir est que le travail effectué permette aux enfants de Saint-Maurice-de-Beynost de vivre, dès septembre 2014, ce temps d'activités comme un temps de découverte de nouvelles activités sportives, culturelles, artistiques, ludiques et citoyennes.

L'Adjoint aux Affaires Scolaires, Robert Resta



SALLE COMBLE À LA SALLE DES FÊTES POUR LES VŒUX 2014

Des vœux axés sur les forces vives de la commune : associatives, économiques, services publics, selon les mots de Vaclav Havel, écrivain philosophe et ancien président tchèque « le rassemblement des citoyens... est la condition nécessaire au fonctionnement d'une société civilisée ». 30 associations et clubs vivent sur la commune et se partagent 147 000 € de subventions et bénéficient de locaux.

De nombreux travaux sont en voie d'achèvement comme le square, la Montée de la Paroche, les parkings de l'école élémentaire. D'autres sont en cours : agrandissement d'Artemis, vidéo protection. D'autres entrent dans la phase active : requalification des Folliets, accessibilité de la Mairie. D'autres enfin seront votés : le plan local d'urbanisme.

En conclusion, une pensée pour Jean Claude Lazzaroni disparu il y a un an et un hommage au travail des élus de la majorité comme de l'opposition, qui ont travaillé au service de leurs concitoyens sans ménager leur efforts ni compter leur temps.

NOMINATIONS



Remise de grades Sapeurs Pompiers :

- Jean Luc Millet au grade de Lieutenant
- Romain Gaillard et Yacine Djouhri au grade de Caporal
- Julien Gaillard au grade de Sergent



Diplôme Prévention et Secours Civique (secourisme) remis aux Jeunes Sapeurs Pompiers : Thibault Babeau, Dani Bouredoucen, Sabrina Bruffin, Audrey Cabos, Raphaël Cabos, Mélissa Kaddouri.

Recyclage Prévention et Secours Civique remis aux Jeunes Sapeurs Pompiers : Lorenzo Brulas, Fabien Geoffray, Mélinda Ksouri, Quentin Varela.



Remise de Médailles de la Ville :

- Patrick Cattelin, pour ses nombreuses années à la présidence du club de tennis
- Bernard Mateos, présidence de Marcel Cochet
- Alain Guiffroy, direction de l'école élémentaire
- Les Restos du Cœur
- Toray Plastics Europe

THÉÂTRE JEUNESSE UNE PASSION PARTAGÉE

Activité fondatrice du Contrat éducatif local, le théâtre jeunesse s'est installé dans le paysage mauricien, traçant un trait d'union entre le temps scolaire et le temps de loisirs. Un trait d'union qui a les traits de Delphine Baralotto, une comédienne et metteuse en scène professionnelle.

Dans le cadre scolaire ce sont 4 classes de cycle 3 (CE 2 et CM 1) qui pratiquent cette activité chaque semaine le mardi après midi pendant une heure trente et un semestre durant.

En soirée, trois groupes se succèdent de 17h à 20h30 : école élémentaire, collège, lycée. Certains sont fidèles depuis près de 10 ans et toujours volontaires pour participer aux grandes animations communales : duo avec les violoncelles de l'AMD pour le Patrimoine, duo avec les pensionnaires des Mimosas pour Mixage, tous mobilisés pour le téléthon, portes ouvertes chez Toray ou soirée lecture japonaise.

Tout en travaillant leur spectacle, en se régaland des impros de Delphine, les collégiens et les lycéens se sont investis dans le spectacle de la lecture de poésie Antillaise du 25 février, les plus jeunes participeront à l'animation 1,2,3, albums avec les maisons de retraite.



Cette saison, les spectacles de fin de cycles seront adaptés puisqu'ils auront lieu dans la salle de danse sur une scène improvisée. « Le théâtre ce sont des acteurs et un auteur, quelques lumières et un peu de musique, bien sûr, mais si on connaît son texte et si on sait s'exprimer avec son corps et sa voix, peu importe le lieu » précise Delphine « et puis cette salle, avec la chaleur de son parquet, permet de valoriser l'expression corporelle et la motricité ».

Premiers rendez-vous : mardi 4 février à 18h et 19h30 à ARTEMIS pour les spectacles des classes de CE2 de l'école Jacques-Prévert.



LE RÉSEAU 11/18 SUR LE MARCHÉ

Vous les avez sans doute déjà rencontrés sur le marché le samedi matin. Les parfums dégagés de l'étal et la bonne humeur des vendeurs ont déjà séduit de nombreux acheteurs. Chloé et Soumaya, les animatrices du réseau de l'ADSEA, accompagnent les ados dans un projet de sortie. Un premier essai de pâtisseries vendues au profit du téléthon en décembre a motivé les jeunes.

Désormais, chaque vendredi, les cuisines d'ARTEMIS sont le théâtre de vrais concours de chefs. Qui sera le meilleur pâtissier, le meilleur gâteau ?? À vous de juger en achetant tartes aux pommes, fondants au chocolat ou gâteaux au yaourt sur le marché de 9h à 12h. Les bénéfices engrangés en janvier et février serviront à financer les projets des jeunes du réseau.



ARTEMIS S'AGRANDIT

En ce début d'année ARTEMIS pousse ses murs. Les travaux (485 000 €) concernent l'aménagement d'une salle de spectacle et de conférence, la construction de loges, de deux espaces de stockage de matériel, et d'un accès pour handicapés.

Ces nouvelles installations seront opérationnelles pour la rentrée de septembre.

Pour Michel Rivory, président d'ARTEMIS, ces investissements permettent de pérenniser les activités théâtre qui comptent deux troupes adultes animées par des bénévoles et des ateliers jeunes qui concernent 100 enfants de l'école élémentaire (4 classes de CE2 et de CM1) et une quarantaine de jeunes de 8 à 20 ans pour les cours du soir. Bien au-delà du théâtre maison, cet agrandissement permettra de développer l'activité Café théâtre qui joue à guichets fermés chaque séance et de proposer d'autres types de spectacles (spectacles vivants, musicaux etc...). L'équipement est conçu pour accueillir des conférences, des débats et ainsi devenir un haut lieu culturel de la vie mauricienne.



REPAS DES ROIS DU FOYER SAINT-MAURICE

Une soirée comme au cirque

Le 11 janvier, la salle des fêtes de Saint-Maurice de Beynost était transformée en un cirque, grâce au talent de décoration de Christiane Malmasson.

La présidente du foyer, Véronique Groyer, a remercié tous les participants pour leur présence, et tout particulièrement Monsieur Goubet, Conseiller Général-Maire de Saint-Maurice et ses conseillers, le père Rosaire et le père Bonnet. Elle a rappelé que cette soirée traditionnelle est organisée depuis 23 ans, pour prendre le temps de se retrouver, se présenter les vœux pour la nouvelle année et faire la fête ensemble.

Patrick Rozier, prenant le rôle de Monsieur Loyal, a ouvert le spectacle de cirque, avec la démonstration de twirling bâton de Cassandra, rejointe par Manon. Ont suivi les tours de magie du jeune Adrian, puis le concours de Houla Hop initié par Élodie.

Après le repas, la soirée de danse a été ouverte pour la joie d'un grand nombre, et animée grâce au talent confirmé de notre D.J. de Steve Casad.

Le prochain rendez-vous du foyer Saint Maurice : notez-le sur vos agendas : le Feu de la saint Jean, avec son repas champêtre, devant l'église de Saint Maurice de Beynost pour la soirée du 14 juin.



DU COTÉ DES SAPEURS POMPIERS

Le samedi 19 Janvier, les jeunes sapeurs-pompiers de Saint-Maurice de Beynost, ainsi que leurs moniteurs, ont participé au cross des Sapeurs-Pompiers à Priay.

Le cross consiste en une course à pied dans des terrains accidentés de 2 à 10 kilomètres selon la catégorie des participants. Sabrina Bruffin, jeune sapeur-pompier termine 3^{ème} dans la catégorie benjamin

Aurélia Legallais, Sapeur-Pompier et aide animatrice termine 2^{ème} dans la catégorie junior

Enfin Daniel Rosique, Sapeur-Pompier et responsable de la section termine 3^{ème} dans la catégorie senior.

Les moniteurs félicitent tous ces jeunes pour leur participation.



UNE NOUVELLE ANNÉE COMMENCE AU CLUB AMITIÉ LOISIRS

Le mardi 7 Janvier le Club Amitié Loisirs commençait les activités de cette nouvelle année par le goûter des rois. Une nombreuse assistance se retrouvait avec galettes et pognes, pour se souhaiter bonne année et désigner ses Rois et Reines d'un jour, autour d'un verre... pétillant pour la circonstance !

Le lundi 13 Janvier, les quelques marcheurs épargnés par la fatigue des excès de ce début d'année se rassemblaient pour une balade entre Montluel et La Boisse. La forte pluie de cette fin de matinée les obligeait à écourter l'itinéraire qui sera remis à la prochaine fois.

Ce début d'année est une période favorable aux Assemblées Générales. Le Club Amitié Loisirs, ne fait pas exception, aussi avait-il programmé celle-ci le vendredi 24 Janvier à 14 heures 30 à Artémis. Comme à l'accoutumée, l'association était largement représentée, par une cinquantaine de personnes. La présidente avait une pensée pour les personnes qui nous ont quittés en cours d'année, puis présentait l'année écoulée. Ce fut une année chargée et très positive, qui a vu :

- les nouvelles sections se renforcer, telles que la section tarot ;
- les relations avec la crèche et les écoles se consolider ;
- l'arrivée d'un nouveau Chef de chœur en la personne de Jean-Pierre Coquereau à la chorale
- la participation à l'organisation de manifestations permettant le mixage des générations (forum des Mauriciens, fête Mix'Agés), ainsi que toutes les activités hebdomadaires habituelles.

Un remerciement tout particulier allait aux membres du conseil d'administration qui sont toujours majoritairement présents lors des réunions. Puis la secrétaire nous décrivait dans le détail, avec dates à l'appui, le déroulement des manifestations tout au long de l'année : loto, concours de coinche, repas, voyages, goûters, ventes, vide greniers, etc... Enfin, le trésorier présentait le bilan annuel, avec détail des recettes et des dépenses, clôturant sur un solde positif.

Le bilan moral et le bilan financier furent approuvés à l'unanimité.

Une proposition de modification du montant de la cotisation annuelle pour 2015 était approuvée à l'unanimité.

L'élection du tiers sortant du conseil d'administration nous amenait à présenter 5 personnes élues à l'unanimité : Mmes Claudine Barrot, Monique Grundey, Jeanne Prévôt, ainsi que Mme Claudette Ravaux et Mr Jean-Pierre Coquereau en remplacement de deux personnes qui ne se représentaient pas.

La présentation du calendrier prévisionnel des activités pour l'année 2014 clôturait cette sympathique réunion qui se terminait par le pot de l'amitié.

Le mois prochain, le club propose : - mardi 4 février : goûter crêpes au Club - lundi 24 février : randonnée entre Montluel et La Boisse, 12 km - mardi 25 février : repas au club, moyennant une modeste participation.

Nous rappelons aussi que toutes les semaines, le club Amitié Loisirs propose jeux de société, belote coinchée, scrabble, tarot, atelier manuel, chorale.



UNE NOUVELLE ANNÉE COMMENCE AU CLUB AMITIÉ LOISIRS

Le mardi 7 Janvier le Club Amitié Loisirs commençait les activités de cette nouvelle année par le goûter des rois. Une nombreuse assistance se retrouvait avec galettes et pognes, pour se souhaiter bonne année et désigner ses Rois et Reines d'un jour, autour d'un verre... pétillant pour la circonstance !

Le lundi 13 Janvier, les quelques marcheurs épargnés par la fatigue des excès de ce début d'année se rassemblaient pour une balade entre Montluel et La Boisse. La forte pluie de cette fin de matinée les obligeait à écourter l'itinéraire qui sera remis à la prochaine fois.

Ce début d'année est une période favorable aux Assemblées Générales. Le Club Amitié Loisirs, ne fait pas exception, aussi avait-il programmé celle-ci le vendredi 24 Janvier à 14 heures 30 à Artémis. Comme à l'accoutumée, l'association était largement représentée, par une cinquantaine de personnes. La présidente avait une pensée pour les personnes qui nous ont quittés en cours d'année, puis présentait l'année écoulée. Ce fut une année chargée et très positive, qui a vu :

- les nouvelles sections se renforcer, telles que la section tarot ;
- les relations avec la crèche et les écoles se consolider ;
- l'arrivée d'un nouveau Chef de chœur en la personne de Jean-Pierre Coquereau à la chorale
- la participation à l'organisation de manifestations permettant le mixage des générations (forum des Mauriciens, fête Mix'Agés), ainsi que toutes les activités hebdomadaires habituelles.

Un remerciement tout particulier allait aux membres du conseil d'administration qui sont toujours majoritairement présents lors des réunions. Puis la secrétaire nous décrivait dans le détail, avec dates à l'appui, le déroulement des manifestations tout au long de l'année : loto, concours de coinche, repas, voyages, goûters, ventes, vide greniers, etc... Enfin, le trésorier présentait le bilan annuel, avec détail des recettes et des dépenses, clôturant sur un solde positif.

Le bilan moral et le bilan financier furent approuvés à l'unanimité.

Une proposition de modification du montant de la cotisation annuelle pour 2015 était approuvée à l'unanimité.

L'élection du tiers sortant du conseil d'administration nous amenait à présenter 5 personnes élues à l'unanimité : Mmes Claudine Barrot, Monique Grundey, Jeanne Prévôt, ainsi que Mme Claudette Ravaux et Mr Jean-Pierre Coquereau en remplacement de deux personnes qui ne se représentaient pas.

La présentation du calendrier prévisionnel des activités pour l'année 2014 clôturait cette sympathique réunion qui se terminait par le pot de l'amitié.

Le mois prochain, le club propose : - mardi 4 février : goûter crêpes au Club - lundi 24 février : randonnée entre Montluel et La Boisse, 12 km - mardi 25 février : repas au club, moyennant une modeste participation.

Nous rappelons aussi que toutes les semaines, le club Amitié Loisirs propose jeux de société, belote coinchée, scrabble, tarot, atelier manuel, chorale.



ARTEMIS : CONSTRUIRE ENSEMBLE LE PROJET SOCIAL

ARTEMIS : Activités Rencontres pour Tous Et Maison des Initiatives Sociales

Lors de l'installation d'ARTEMIS, la CAF a validé le projet en accordant un « pré-agrément » d'un an, le temps de concevoir un Projet Social qui sera développé sur 4 ans de 2014 à 2018.

Avec les habitants, les élus, les associations et les partenaires sociaux, le conseil d'administration va établir un diagnostic du territoire et des valeurs partagées. À nous ensuite de définir des orientations, lesquelles seront concrétisées par des actions.

Nous nous appuyerons sur l'enquête réalisée auprès de la population pour connaître ses attentes quant au rôle et au contenu d'un Centre Social.

Pas de questionnaire mais des rencontres en direct :

- sur le marché, sur les places, aux sorties des écoles, dans les squares, au forum des sports.
- des jeux, des quiz, des rencontres, des animations.

Le centre socio-culturel ARTEMIS vous appartient. Il vit par et pour les habitants. Au cœur de la ville, votre Centre est à votre écoute.



REPAS DU CT DOMBES

La traditionnelle choucroute dansante 2014 fut un très bon cru : un nombreux public est venu déguster la choucroute "made in Chanel" et se remuer le popotin sous les flonflons de Pierrot la zik, tout s'est déroulé comme sur des roulettes grâce à l'équipe des bénévoles de l'heureux président Michel Bertholin.

Merci aux clubs amis et voisins de Villars, Bourg, Jonage, Saint-André de Corcy présents à cette soirée. Réservez déjà pour le dernier samedi de janvier 2015 : les places seront limitées...

À noter : le 21 février remises des licences à la salle des fêtes ; venez découvrir le club.

ARTEMIS : CONSTRUIRE ENSEMBLE LE PROJET SOCIAL

ARTEMIS : Activités Rencontres pour Tous Et Maison des Initiatives Sociales

Lors de l'installation d'ARTEMIS, la CAF a validé le projet en accordant un « pré-agrément » d'un an, le temps de concevoir un Projet Social qui sera développé sur 4 ans de 2014 à 2018.

Avec les habitants, les élus, les associations et les partenaires sociaux, le conseil d'administration va établir un diagnostic du territoire et des valeurs partagées. À nous ensuite de définir des orientations, lesquelles seront concrétisées par des actions.

Nous nous appuyerons sur l'enquête réalisée auprès de la population pour connaître ses attentes quant au rôle et au contenu d'un Centre Social.

Pas de questionnaire mais des rencontres en direct :

- sur le marché, sur les places, aux sorties des écoles, dans les squares, au forum des sports.
- des jeux, des quiz, des rencontres, des animations.

Le centre socio-culturel ARTEMIS vous appartient. Il vit par et pour les habitants. Au cœur de la ville, votre Centre est à votre écoute.



REPAS DU CT DOMBES

La traditionnelle choucroute dansante 2014 fut un très bon cru : un nombreux public est venu déguster la choucroute "made in Chanel" et se remuer le popotin sous les flonflons de Pierrot la zik, tout s'est déroulé comme sur des roulettes grâce à l'équipe des bénévoles de l'heureux président Michel Bertholin.

Merci aux clubs amis et voisins de Villars, Bourg, Jonage, Saint-André de Corcy présents à cette soirée. Réservez déjà pour le dernier samedi de janvier 2015 : les places seront limitées...

À noter : le 21 février remises des licences à la salle des fêtes ; venez découvrir le club.

BOXE FRANCAISE : LES QUALIFIES POUR LA FINALE

Samedi 25 janvier, le comité département de Savate Boxe Française a organisé les finales jeunes à Bourg en Bresse sous l'œil aguerri du nouveau président, Mr Benoit Leriche, successeur de Mme Denise Avediguian qui nous a quittés le 24 juillet dernier.

Le nouvel entraîneur des jeunes du club de St Maurice, Alexandre Rosello, a engagé 14 jeunes, 11 restent qualifiés pour les finales Rhône Alpes qui se dérouleront les 8 et 9 février à Beaumont lès Valence.

Liste des qualifiés:

- Pré poussin: - Christiano Prat assaut hors championnat défaite
- Poussin: - Ruben Rotunno (Champion de l'Ain) - Mayron Schied (qualifié direct)
- Benjamin : - Clément Magnin (Champion de l'Ain) - Samy Benziane (assaut hors championnat défaite) - Florian Chauvin (assaut hors championnat défaite) - Maverick Toutain (qualifié direct)
- Minime : - Louka Di-Litta (qualifié direct) - Amin Dib (qualifié direct)
- Cadet : - Florian Volkmar (assaut hors championnat Victoire) - Amandine Chauvin (qualifiée direct)



CONVIVIALITÉ AU TENNIS



Mis en place par la commission animation, plus de 40 inscrits étaient venus apprécier le repas préparé par les bénévoles, "all inclusive", apéro punch, saumon au sel sec et la surprise de Romain : carré de porcelet au foin, un régal ; accompagné d'une succulente purée au panais et pommes de terre, fromage, glace arrosée et tarte de Pérouges confectionnée par Annie. Tout le monde s'est activé pour la vaisselle et le rangement : il y a vraiment un très bon esprit à Saint-Maurice tennis. Ce n'est que vers 1 h du matin que les lumières s'éteignent. Notez bien les prochaines animations : le mercredi 19 février soirée foot (Arsenal/Bayern), puis le jeudi 27 soirée ostéopathie, diététique, médecine du sport et podologie.

CHENILLES PROCESSIONNAIRES DU PIN : SOYONS VIGILANTS

La larve est une chenille de quelques millimètres (stade L1) à 40 mm de long (stade 4 ou 5), brun noirâtre avec des taches rougeâtres sur le dessus et les flancs. Sa face ventrale est jaune. Le corps est fortement velu et couvert de poils urticants et allergisants. Les prédateurs à ce stade sont principalement la mésange et quelques oiseaux insectivores, non sensibles aux poils urticants. Les chenilles marchent en procession de manière curieusement saccadée.

Dégâts : Les chenilles se nourrissent des aiguilles des pins, entraînant une défoliation de l'arbre et en cas d'infestation massive, un affaiblissement important des arbres ouvrant la voie à d'autres ravageurs et parasites.

Les espèces attaquées sont le pin d'Alep, le pin maritime, le pin noir d'Autriche, le pin blanc, le pin laricio et le pin sylvestre. Le cèdre est également parasité.

Un animal dangereux : Si leurs longs poils (soies) sont inoffensifs, ces chenilles projettent dans l'air de minuscules poils très urticants à partir du 3^e stade larvaire. Leur fort caractère urticant peut provoquer d'importantes réactions allergiques : démangeaisons, œdèmes (au niveau des mains, du cou, du visage) mais aussi des troubles oculaires ou respiratoires¹ (asthme).

Les atteintes de l'œil peuvent avoir des conséquences graves si les poils ne sont pas rapidement retirés. Il est dangereux de manipuler un nid même vide. Le danger est particulièrement important pour les animaux domestiques : un chien atteint à la langue (qu'il peut avoir utilisé pour lécher les démangeaisons sur son corps) s'il n'est pas traité rapidement par des fortes doses de cortisone, risque la nécrose de la langue. Empêché par conséquent de se nourrir, il doit être euthanasié. Le plus important est d'avoir le réflexe de rincer la langue et la cavité buccale à l'aide d'eau et de ne surtout pas frotter, ce qui pourrait alors briser des poils urticants et libérer ainsi plus de toxines, aggravant le pronostic.

Les services techniques installent des pièges à chenilles sur les pins de la commune. Il est important de ne pas les toucher ni de les dégrader.



BOXE FRANCAISE : LES QUALIFIES POUR LA FINALE

Samedi 25 janvier, le comité département de Savate Boxe Française a organisé les finales jeunes à Bourg en Bresse sous l'œil aguerri du nouveau président, Mr Benoit Leriche, successeur de Mme Denise Avediguian qui nous a quittés le 24 juillet dernier.

Le nouvel entraîneur des jeunes du club de St Maurice, Alexandre Rosello, a engagé 14 jeunes, 11 restent qualifiés pour les finales Rhône Alpes qui se dérouleront les 8 et 9 février à Beaumont lès Valence.

Liste des qualifiés:

- Pré poussin: - Christiano Prat assaut hors championnat défaite
- Poussin: - Ruben Rotunno (Champion de l'Ain) - Mayron Schied (qualifié direct)
- Benjamin : - Clément Magnin (Champion de l'Ain) - Samy Benziane (assaut hors championnat défaite) - Florian Chauvin (assaut hors championnat défaite) - Maverick Toutain (qualifié direct)
- Minime : - Louka Di-Litta (qualifié direct) - Amin Dib (qualifié direct)
- Cadet : - Florian Volkmar (assaut hors championnat Victoire) - Amandine Chauvin (qualifiée direct)



CONVIVIALITÉ AU TENNIS



Mis en place par la commission animation, plus de 40 inscrits étaient venus apprécier le repas préparé par les bénévoles, "all inclusive", apéro punch, saumon au sel sec et la surprise de Romain : carré de porcelet au foin, un régal ; accompagné d'une succulente purée au panais et pommes de terre, fromage, glace arrosée et tarte de Pérouges confectionnée par Annie. Tout le monde s'est activé pour la vaisselle et le rangement : il y a vraiment un très bon esprit à Saint-Maurice tennis. Ce n'est que vers 1 h du matin que les lumières s'éteignent. Notez bien les prochaines animations : le mercredi 19 février soirée foot (Arsenal/Bayern), puis le jeudi 27 soirée ostéopathie, diététique, médecine du sport et podologie.

CHENILLES PROCESSIONNAIRES DU PIN : SOYONS VIGILANTS

La larve est une chenille de quelques millimètres (stade L1) à 40 mm de long (stade 4 ou 5), brun noirâtre avec des taches rougeâtres sur le dessus et les flancs. Sa face ventrale est jaune. Le corps est fortement velu et couvert de poils urticants et allergisants. Les prédateurs à ce stade sont principalement la mésange et quelques oiseaux insectivores, non sensibles aux poils urticants. Les chenilles marchent en procession de manière curieusement saccadée.

Dégâts : Les chenilles se nourrissent des aiguilles des pins, entraînant une défoliation de l'arbre et en cas d'infestation massive, un affaiblissement important des arbres ouvrant la voie à d'autres ravageurs et parasites.

Les espèces attaquées sont le pin d'Alep, le pin maritime, le pin noir d'Autriche, le pin blanc, le pin laricio et le pin sylvestre. Le cèdre est également parasité.

Un animal dangereux : Si leurs longs poils (soies) sont inoffensifs, ces chenilles projettent dans l'air de minuscules poils très urticants à partir du 3^e stade larvaire. Leur fort caractère urticant peut provoquer d'importantes réactions allergiques : démangeaisons, œdèmes (au niveau des mains, du cou, du visage) mais aussi des troubles oculaires ou respiratoires¹ (asthme).

Les atteintes de l'œil peuvent avoir des conséquences graves si les poils ne sont pas rapidement retirés. Il est dangereux de manipuler un nid même vide. Le danger est particulièrement important pour les animaux domestiques : un chien atteint à la langue (qu'il peut avoir utilisé pour lécher les démangeaisons sur son corps) s'il n'est pas traité rapidement par des fortes doses de cortisone, risque la nécrose de la langue. Empêché par conséquent de se nourrir, il doit être euthanasié. Le plus important est d'avoir le réflexe de rincer la langue et la cavité buccale à l'aide d'eau et de ne surtout pas frotter, ce qui pourrait alors briser des poils urticants et libérer ainsi plus de toxines, aggravant le pronostic.

Les services techniques installent des pièges à chenilles sur les pins de la commune. Il est important de ne pas les toucher ni de les dégrader.

